

Infrastructures récréatives

Trois-Rivières investit dans près d'une dizaine de ses parcs

Le 2 juin 2026 – La Ville poursuit la modernisation de ses parcs alors qu'elle remplacera des équipements dans près d'une dizaine de terrains de jeux. Alors que le parc Magnan recevra une cure de jeunesse dans les prochains jours, huit autres accueilleront de nouvelles balançoires en plus d'une réfection de leur aire.

Des investissements de 450 000 \$

Situé dans le district des Rivières, le parc Magnan recevra la plus grande métamorphose. Alors que les installations pour les 0-5 ans seront conservées, de nouveaux modules 6-12 ans feront leur apparition. Glissades, murs d'escalade, pont suspendu et espaces de défis cognitifs et physiques meubleront les installations. Une nouvelle balançoire ainsi que deux équipements indépendants au sol s'adressant à une clientèle plus jeune compléteront l'intervention.

Dans les semaines et mois à venir, huit autres terrains de jeux recevront également de nouvelles balançoires.

Parcs	Districts
Claude-Champoux	Des Estacades
De Pierriche	Des Forges
Des Oblats	De la Madeleine
Du Père-Breton	De la Madeleine
Labossière	De Richelieu
Lionel-Rheault	De la Madeleine
Mauriac	De Chavigny
Rochefort	De la Madeleine

En 2025, les parcs Monseigneur-Laflèche et Gilles-Lupien, respectivement des districts de Châteaudun et des Carrefours, avaient été complètement rénovés. Une enveloppe budgétaire de 450 000 \$ avait été utilisée pour cette année, et c'est ce même montant qui sera investi en 2026 pour les différents équipements.

Il est prévu que ce montant soit récurrent pour les années 2027, 2028 et 2029.

Intervenir là où les besoins sont

En 2025, la Ville a adopté son nouveau Plan directeur des parcs et espaces verts. Fruit d'une démarche de participation citoyenne, le processus d'élaboration a permis de préciser les besoins citoyens tout en brossant un portrait précis de l'état

des installations municipales. Forte de ce bilan de santé à jour, Trois-Rivières est en mesure de prioriser les différentes interventions dans ses parcs.

Cette priorisation est déterminée notamment par l'indice de vétusté des équipements d'un parc, mais également en fonction de la complémentarité des terrains de jeux à proximité.

« Malgré les défis budgétaires auxquels nous faisons face, le conseil municipal fait le choix de prendre soin de ses parcs et de ses terrains de jeux. Ces espaces sont au cœur de la vie de nos quartiers. Ils favorisent les saines habitudes de vie, offrent des lieux de rassemblement pour les familles et permettent aux jeunes de développer leurs aptitudes. L'objectif est de maintenir des installations de qualité dans chaque district », souligne M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

Dans les prochaines années, le programme de mise à niveau des aires de jeux et équipements de loisirs prévoira donc des interventions dans des parcs aux quatre coins de la Ville, conformément aux analyses qui seront menées.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique